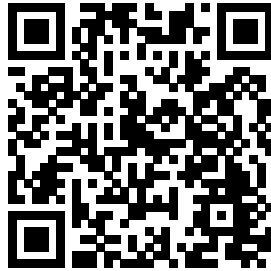


# HORIZON TELECOM



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 24 novembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 16 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

Par ASSP en date du 02/09/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

**HORIZON TELECOM**

**Siège social :** 2043 BIS ROUTE DE CAROMB 84200 CARPENTRAS

**Capital :** 1000 €

**Objet social :** L'Installation, la réparation, de la fibre et de Câbles de communications et plus généralement la participation de la société par tous moyens à toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques et sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social

**Président :** M AYAD IDRICE demeurant 148 Bd du Général Bugeaud 84200 CARPENTRAS élu pour une durée illimitée

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Les actions sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de la communauté de biens entre époux. Les actions sont librement cessibles : entre associés, entre conjoints et entre ascendants et descendants. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers



Écrit par Echo du Mardi le 16 septembre 2024

étrangers à la société qu'avec l'agrément des associés représentant au moins la moitié des parts composant le capital social.

**Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.